DÉPÔTS SAUVAGES :





Les abords des conteneurs et la nature ne sont pas une déchetterie !

👉 Ces déchets doivent être déposés en déchetterie.

👉 Tout dépôt sauvage est interdit

♻

Respectons notre environnement et notre cadre de vie.

♻

Une commune propre, c'est l'affaire de tous !